

Nouvel horaire, Encore plus de flexibilité imposée aux salariés !

Jeudi 18 novembre, la direction a réuni les syndicats pour présenter les nouveaux horaires. Et dès le lendemain, ne voulant pas passer par un accord, elle a annoncé les nouveaux horaires en CSE. **La CGT a été défavorable à la mise en place de cet horaire qui ne respecte pas la réclamation collective signée par plus de 1000 salariés afin, entre autres, de conserver le vendredi après-midi de libre.** Pour consulter la déclaration lue en séance flashez le Qr code.



Les horaires seront les suivants :

	Du Lundi au jeudi	Flexibilité	Vendredi	Flexibilité	Dimanche cyclés 1/6
MATIN	5H00 12H40	12H40 13H00	5H00 12H40	12H40 13H00	
APRES-MIDI	12H55 20H45	20H45 21H15	12H55 19H55	19H55 20H25	
NUIT	21H10 4H22	4H22 5H05	20H20 3H32	3H32 4H15	21H36 5H05

Temps de pauses :

Doublage	Le matin :	L'après-midi :	Le vendredi après-midi :
	10 min à 7h 10 min à 8h45 20 min à 11h	10 min à 14h45 10 min à 17h 20 min à 19h10	10 min à 14h30 10 min à 16h30 20 min à 18h40
Nuit	Du lundi au jeudi :	Le vendredi :	Le dimanche :
	10 min à 23h50 20 min à 2h40	10 min à 23h 20 min à 1h50	10 min à 23h50 20 min à 2h40

Un pas de plus vers l'hyper flexibilité

La direction veut dissocier 2 Motifs pour imposer sa flexibilité journalière :

- ✓ Compenser les pertes de production liées à des pannes : elle pourra nous imposer un allongement de 20 minutes maximum s'il est annoncé dans la journée et elle le paiera en H+ individuel, si celui-ci est déclenché avec un délai de prévenance de - de 7 jours ou s'il ne concerne qu'un secteur de fabrication,
- ✓ Augmenter ses volumes de production : annoncés en CSE elle en paiera 1 sur 2, le deuxième allant dans les compteurs de modulation collectifs.

Condition aggravante : avec ce système les salariés travailleraient en partie gratuitement. (Heures dans les compteurs). La CGT est clairement contre cette organisation qui piétine la vie privée des salariés. On veut des horaires fixes. Chaque salarié a le droit de savoir quand il commence et finit sa journée.

Jusqu'en Juillet 2022 la direction paiera 1 samedi sur 2 en individuel. **Là aussi pour la CGT le volontariat doit être de mise et les heures doivent toutes être payées à 100%. Les compteurs de modulation doivent aller à la poubelle.**

En ce qui concerne les équipes de nuit

La direction annonce le remontage de l'équipe de nuit pour le 6 décembre 2021. Ce qui pourrait être une bonne nouvelle pour les salariés et les intérimaires, se transforme vite en mauvaise chez Stellantis.

Le DRH du site annonce que pour lui ce n'est pas normal, ni un bon réglage que ce soit majoritairement des embauchés qui travaillent de nuit. Pour faire simple, il veut mettre plus d'intérimaires que d'embauchés sur la nuit pour faire des économies de bout de chandelle sur les ACCAC mais aussi pour pouvoir démonter cette équipe comme bon lui semble. **Pour nous, tous les salariés quels que soient leurs contrats de travail doivent pouvoir travailler dans cet horaire.**

De plus cette direction arrogante se permet de dire ouvertement que ceux qui ont "joués le jeu" d'aller au montage lors du démontage de l'équipe de nuit seront prioritaires sur les autres... Un scandale quand dans la foulée la direction annonce aussi que les prêts des autres usines seront pour au moins 50 d'entre eux des mutations.

En matière d'avenant la direction va les remettre en place dans un premier temps pour une durée d'un mois puis trois mois par la suite. **Pour la CGT ces avenants sont un moyen de pression sur les salariés de nuit pour les rendre encore plus flexibles et "volontaires". Nous revendiquons la signature d'un avenant sans durée de temps.**

Dans le même temps la direction annonce que l'OPEL Grand Land sera de nouveau produite en Allemagne à Eisenach, une bonne nouvelle pour nos collègues Allemands.

C'est la preuve que la forte mobilisation des salariés allemands, soutenus entre autres par la CGT PSA a payé !

Pourquoi les patrons veulent bazarder les conventions collectives ?

Les patrons veulent tout remettre en cause, pour diminuer nos salaires tout en augmentant nos horaires de travail. Ce qu'ils veulent c'est conserver, voire augmenter la part des profits et pour cela diminuer la part des salaires.

Les représentants du patronat (UIMM), sous prétexte d'affronter une période difficile et de renforcer leur compétitivité, voudraient détricoter encore plus le petit filet de sécurité qu'il nous reste. Tout ce qui a été obtenu par des années de luttes, tout ce que les grèves de 36 et de 68 avaient arraché (les congés payés, des augmentations de salaires de plus de 30% et des droits communs à tous les travailleurs), le fait que la classe ouvrière ait des garanties minimums collectives, serait foulé aux pieds.

Dans les ateliers, la plupart des salariés pensent que c'est déjà le cas ; vu toutes les attaques que l'on subit sur les retraites ou avec les accords de compétitivité (compteurs modulations avec samedis obligatoires et gratuits) oui on peut dire que certains avantages que nous avons ont fondu comme neige au soleil.

Mais comme les patrons n'ont pas de limite, ils veulent pousser le bouchon encore plus loin. Voilà quelques exemples de ce qu'ils projettent de faire dans un très proche avenir :

- ✓ Supprimer l'obligation du versement du 13^{ème} mois,
- ✓ Baisser encore plus les indemnités des heures supplémentaires, des heures travaillées la nuit ou le week-end,
- ✓ Augmenter encore plus le nombre d'heures supplémentaires dans une année,
- ✓ Baisser les primes d'ancienneté, les primes de doublage, les primes de transports,
- ✓ L'évolution au cours de sa carrière professionnelle ne primerait plus : on toucherait le salaire du poste occupé. Par exemple un professionnel qui occuperait un poste d'ouvrier parce qu'on l'obligerait, percevrait le salaire d'un ouvrier et non plus d'un professionnel.

La liste est longue, car il n'y a pas de petites économies pour les patrons. Stellantis, comme les autres groupes de l'automobile, vend moins de voiture, donc pour maintenir leurs bénéfices ils vont vendre leurs voitures plus chères, mais pas seulement. Ils vont surtout s'attaquer à notre porte-monnaie, à notre salaire : en les bloquant ou en les baissant comme cité plus haut, ou en nous faisant travailler plus, gratuitement.

Alors s'attaquer à notre convention collective est une attaque de plus, mais pas des moindres. Ce serait un recul considérable tant au niveau de nos salaires, que de nos conditions de travail.

Ce serait aussi revenir à la totale liberté patronale, c'est-à-dire à l'arbitraire le plus complet, donc à l'exploitation la plus brutale dans chaque usine. Nous savons tous, que la justice a un sérieux penchant pour les riches, et qu'il ne faut pas lui confier notre avenir ; mais cela peut être parfois un garde-fou face à l'arrogance de nos employeurs devant les prud'hommes.

Mais vider de son contenu les conventions collectives ou les mettre à la poubelle cela voudrait dire que le patron aurait les mains libres : il deviendrait accusateur, procureur et juge. C'est comme si chaque employeur avait son propre code du travail avec ses propres règles, ses propres lois. D'une usine à l'autre, les salariés n'auraient plus les mêmes droits.

La manifestation nationale qui aura lieu à Paris est une étape décisive dans la négociation. Nous pouvons encore faire reculer les prétentions du patronat et également obtenir de nouvelles avancées sociales.

Cette journée de grève et de lutte étant un appel national, tous les salariés se déclarant en grève sur la journée du 25 novembre sont couverts par un mot d'ordre de grève de la CGT.